

MAIRIE
De
DONNENHEIM
67170



Membres présents:

Mr REPP Guy – Mr BOCCAGE Jean-René – Mr GRASS Marc – Mr KAPPS Christophe – Mme HASE-TARIANT Brigitte – Mr RITLENG Daniel – Mr RIVAUD Benjamin – Mr SCHISSELE Stéphane – Mme DAVID-ROESCH CHRISTINE – Mme OTT-LELLIG Véronique.

Membres absents : Mr GILLIG André

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du 15 octobre 2010.
- 2) Orientation budgétaire.
- 3) PCS / DICRIM.
- 4) Informations PLU.
- 5) Investissements en cours – pose de seuil Société Métallerie WEBER.
- 6) Informations commission embellissement.
- 7) Divers.

I) Approbation du procès-verbal du 15 octobre 2010.

Monsieur le Maire soumet aux membres le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 octobre 2010.

Madame DAVID-ROESCH Christine demande pourquoi il y a une somme de 3500,00 Euros pour la rue du Canal.

Elle demande une explication quant au fait d'avoir marqué « dont 2 procurations » à chaque vote et souhaite que cela ne figure plus.

Monsieur SCHISSELE Stéphane demande qui participe aux travaux de la rue du coteau (30 000 Euros).

Monsieur le Maire explique au Conseil que les riverains payeront uniquement leur accès du privé aux réseaux et non la partie du domaine public. Le raccordement est donc aux frais des riverains.

Monsieur RITLENG Daniel demande sur quel documents Monsieur le Maire s'était basé pour établir le tableau de concertation pour le PLU.

Monsieur le Maire informe le Conseil que ce tableau a été effectué à l'aide des courriers reçus durant l'enquête publique.

Aucune **autre** observation n'ayant été formulée, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2010.

Orientation budgétaire.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de réfléchir aux éventuels **projets** pour 2011 en investissement tout comme la clôture des travaux de la rue du Coteau, cantique...

Monsieur KAPPS Christophe propose d'étudier les besoins en matériel de travail par exemple un tracteur, groupe d'arrosage, à voir aussi avec la commission embellissement.

Monsieur le Maire informe aussi que le PLU se poursuit

L'acquisition des terrains pour l'école intercommunale ne coutera rien à la Commune sauf pour la viabilisation que **la** Communauté de Communes ne paye (**finance ?**) pas.

Monsieur RITLENG Daniell ne comprend pas pourquoi il faut vendre les terrains déjà viabilisés.

L'objectif pour la Commune est de vendre les terrains du lotissement à EPFL.

Il faudra étudier aussi le déplacement éventuellement investir dans un mini-bus. (je vous propose : "il conviendra également, dans un futur proche, d'étudier la question des déplacements entre le village et différentes destinations utiles aux habitants, telles que la gare de Brumath par exemple; Une commission est en place et devra donc se prononcer sur la pertinence de mise en place d'un service de navette et par conséquent sur les conditions d'investissement dans un minibus")

Concernant la rue du Canal, lors d'une précédente réunion il avait été émis la possibilité de mettre en place un panneau sens interdit. Il convient tout d'abord de créer un débat sur ce sujet avec les parties prenantes que sont : la mairie de Donnenheim, celle de Wingersheim, l'Association Foncière de WINGERSHEIM ainsi que l'Association Foncière de DONNENHEIM.

Prévisions :

6000 Euros pour l'embellissement

Matériel agricole 30 000 Euros

Mini-bus 25 000 Euros

Cette année l'investissement prend fin le 10 décembre, tout est clos sauf la rue du Coteau qu'il faudra donc reporter au budget primitif 2011.

Le hublot posé depuis janvier (**la fenêtre hublot de l'église a été posée début janvier**)

Concernant l'arrêt de bus **situé rue du village, bien qu'actuellement il n'assure plus sa vocation première**, il restera en place. Ses vitres fendues seront démontées et l'ensemble de ce mobilier urbain sera embelli et fleuri par des suspensions et des jardinières.

Instaurer l'automatisation de la sirène ? **?????????**

III) PCS / DICRIM.

A distribuer aux nouveaux arrivants c'est obligatoire à partir de janvier 2011. Monsieur le Maire propose une convention avec les agriculteurs.

Le Plan Communal de Sauvegarde restera et sera consultable en mairie, il est aussi à ~~changer et~~ remettre à jour tous les 5 ans.

- la question d'éventuels entraînements visant à tester notre réactivité en termes de gestion du PCS est posée. M. Boccage répond que ce cas de figure est à l'étude.

- également, messieurs Daniel Ritleng et Stephane Schisselé signalent une évolution toute récente du classement des zones sismiques en France. Cette nouvelle donne est prise en compte par M. Boccage avant finalisation du document et son envoi en Préfecture.

- automatisation de la sirène pour habituer les gens

- certaines adresses sont incomplètes. Les membres du Conseil font part de ces changements à M. Boccage

- en réponse à une question posée, M. Boccage spécifie que la seule zone inondable mentionnée dans le PPRI situe cette dernière au delà du canal, en zone non urbanisée.

- M. le Maire signera un Arrêté portant validation du PCS, avant le 31 décembre 2010

IV) PLU.

Attente limite 2 mois

Mi-janvier aura lieu l'enquête publique qui sera annoncée dans les DNA

L'étendu de l'assiette sera de 75 ares

Le carottage commencera ??????????????????

Monsieur le Maire attend le premier plan du projet de Viahabitat et informe qu'il risque d'y avoir des recours mais que le projet se poursuivra tout de même. (à faire lire cette phrase par le Maire avant publication)

V) Investissements en cours – pose de seuils.

Monsieur le Maire informe les Conseillers que les fenêtres de la salle des fêtes ont été posées par la société WEBER, l'abri-bus est installé, les illuminations de Noël ont été livrées et accrochées, l'enfouissement des lignes dans la rue du Coteau se finira en janvier **par l'enfouissement de la ligne téléphonique.**

VI) Informations commission embellissement.

Monsieur Jean-René BOCCAGE expose les dernières informations de la réunion de la **Commission Embellissement** du 08 novembre 2010.

~~Au cimetière des thuyas ont été enlevés~~ Deux thuyas ont été enlevés derrière la terrasse de la salle polyvalente car trop serrés entre eux et transplantés de part et d'autre du Monument aux Morts, ceci afin de "casser" la vue générale sur le cimetière à partir de cet endroit.

Trois autres arbustes, permanents et à croissance lente seront plantés dans les fouilles prévues à cette effet aux abords du columbarium.

L'embellissement du parterre situé derrière la maison Schisselé prévoit d'enlever les souches en place, de nettoyer le sol avant de poser un géotextile et du gravier décoration, puis d'y planter des végétaux à croissance lente et des conifères. Le bac à fleurs sera déplacé.

L'idée de mettre en place dans le village quelques barrières portes-fleurs est à l'étude.

Il est également prévu de désherber les rues piétonnes, de rénover la cabine téléphonique et de voir avec la poste comment procéder à une rénovation ou un remplacement de la boîte aux lettres située au carrefour de la rue des Oies et de la rue Principale.

Monsieur Marc GRASS informe le Conseil qu'afin d'embellir le village il va créer une jachère fleurie, **rue principale, entre la ferme Hoenen et la propriété Rivaud.**

Monsieur Jean-René BOCCAGE propose aussi de planter des tulipes dans les jardinières et de décorer les bacs à fleurs. **Il conviendra également de réfléchir à un nouvel aménagement du** parterre de l'église du côté de la **future** sortie de secours.

Concernant la charrette des pompiers il faudra prendre les mesures et prévoir une place pour l'exposer à un endroit dans le village. **M. Boccage précise que l'emplacement initialement prévu (entrée du village, au pied du sapin de l'entrée rue des Champs) ne s'y prête pas, car trop étiqué. Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir réfléchir aux différents endroits possibles et de lui communiquer le résultat de leurs réflexions dès que possible.**

Monsieur BOCCAGE demande également à Mme Ott-Lellig de bien vouloir prendre contact avec l'exploitant de la houblonnière située en abord de la rue Principale, afin qu'il soit procédé à une remontée des terres qui progressivement débordent sur le trottoir et le couvrent déjà à 40 ou 50%.

Un contrat (ouverture d'un compte) a été passé avec le magasin Ma Jardinerie à Vendenheim qui nous promet des remises systématiques de 10 % à 15 % à chacun de nos achats.

VII) Divers.

La fête des enfants aura lieu le samedi 18 décembre 2010 à 15 heures à la salle des fêtes. Madame HASE-TARANT se propose pour aller chercher un sapin artificiel à CORA Mundolsheim. Monsieur le Maire informe le Conseil que la prochaine réunion de la Communauté des Communes de la Région de Brumath se fera dans la salle des fêtes de Donnenheim le mercredi 15 décembre à 18 heures. Il signale aussi qu'il y a des anniversaires le 06 et le 8 décembre 2010 et qu'il passera chez Mesdames **?????????????? et Heck** avec ses Adjoints pour leur offrir un panier garnis pour leurs 80 ans.

Le repas des **Aînés anciens** a été fixé au dimanche 16 janvier mais la date risque encore d'être modifiée.

Monsieur Jean-René BOCCAGE informe ~~qu'il n'y a toujours pas de volontaire pour remplacer la Présidente de la bibliothèque~~ **que suite aux départs de Mmes Ganter et Kassel, la bibliothèque est toujours en recherche de volontaires.**

Sur ce la séance est close.

(personnellement, je préférerais : "Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôt la séance à .. telle.. heure")

NOMS DES ELUS	SIGNATURES
Monsieur REPP Guy	
Monsieur BOCCAGE Jean-René	

Monsieur GRASS Marc	
Monsieur KAPPS Christophe	
Monsieur SCHISSELE Stéphane	
Madame HASE-TARIANT Brigitte	
Madame DAVID-ROESCH Christine	
Monsieur RITLENG Daniel	
Monsieur RIVAUD Benjamin	
Madame OTT-LELLIG Véronique	
Monsieur GILLIG André	